

نانب رنيس الجامعة

المدراسات العليا والبعود الحراسات العليا والبعود الحراس من المراس الم

أتشرف بأن أرفق مع هذا صورة ما ورد للجامعة من المجلس الأعلى للجامعات في ١١/١١/١٩ م يشأن ما ورد إليه من السيد أ.د/ مساعد أول وزير التعليم العالى للعلاقات الثقافية والبعثات وشنون الجامعات مرفقاً به خطاب المكتب الثقافي المصرى بمونديان . كندا متضمنا إعلان جامعة مونتربال الدوري لعدد ؛ منح لدراسة الدكتوراد في اطار الاتفاقية الموقعة بين المجلس الأعلى للجامعات المصرى وجامعة مونتريل (مرفق الإعلان موضح به شروط التقدم) .

مع العلم بأن موعد التقدم للدراسة إبتداء من شهر سبتمبر من كل عام ويتم الاعلان عنها سنويه في ١٥ توقمبر .

ولمزيد من المعلومات عن هذه المنح ومجالاتها بكون من خلال الرابط التالي :.

http://admission.umontreat.ca/programmes-de-cycles-superieurs-ouverts

المرجو الإهاطة والتنبيه نحو الاعلان عن هذه المنح بالكلية وترشيح ما تروثه مناسباً وفي الموعد المحدد بالمرفق .

وتفضلوا بقبول وافر الاحترام ...

AT . 1 1/11/1 .

ثانب رئيس الجامعة لشنون الدراسات العليا والبحوث (هشام أبو العينين)

- العلائات النعاشه - العاشه الدراس - العلائات النعاشه - العلائات اللازد النعاشه الدراس المداد النعاشه المداد النعاشه المداد النعاشه المداد ال

www.bu.edu.eg



الإدارة المركزية للعلاقات التهافية إدارة المنظمات الدولية والمؤتمرات

السيد الأسفاذ الدكفور /هشام محمد أبو العفين نائب رئيس جامعة بسنسهسا لشئون الدراسات العلما والمحوث

تحية طبية وبعد أأأ

تهدى الإدارة المركزية للعلاقات الثقافية - إدارة المنظمات الدولية والمؤتمرات اسمي تحياتها لسيادتكم وتود أن تشير إلى ما ورد من السيد أ- د/مساعد أول وزير التعليم العالي للعلاقات الثقافية والبعثات وشئون الجامعات مرفقا به خطاب المكتب الثقافي المصري بمونتريال - كندا المتضمن إعلان جامعة مونتريال الدوري لعدد ٤ منح لدراسة الدكتوراه في إطار الاتفاقية الموقعة بين المجلس الأعلى للجامعات المصرية وجامعة مونتريال (مرفق الإعلان موضح به شروط التقدم) .

علما بان مواعيد التقدم للدراسة بداء من شهر سبتمبر من كل عام ، ويتم الإعلان عنها سنويا في ١٥ نوفمبر واستلام الترشيحات في موعد أقصاه ٢١ ديــمبر ، ويتحمل الجانب المصري مصاريف السفر والإعاشة والتنامين الصحي ومصاريف التأشيرة وتجديد الإقامة والمصاريف الأساسية للدراسة بالمعاملة كطلاب كنديين ، بينما يتحمل الجانب الكندي (جامعة مونتريال) فارق المصاريف الدراسية للطلاب الدوليين ، ويمكن التعرف على مجالات الدراسة من خلال الرابط النالي :-

http://admission.umontreal.ca/programmes-de-cycles-superieurs-ouverts

برجاء التكرم بالاحاطه واتخاذ اللازم نحو ترشيح ما ترونه سيادتكم مناسباً -مع وافر التقدير والأحترام ...

فانم بعيمل امين المجلس الأعلى للجامعات

7.1V/11/V:33

المجلس الأعلى للجامعات - مبنى جامعة القاهرة - الجيزة - جمهورية مصر العربية تليقون :-٣٥٧٠٤٩٠ داخلي (٥٠٦) فاكس :- ٣٥٧٠٤٩٠

Email:-scu.eun@gamil.com





Faculté des études supérieures et postdoctorales

Entente conclue entre le Ministère de l'Enseignement supérieur (MES) du gouvernement égyptien et l'Université de Montréal (UdeM)

Étapes à suivre par le candidat qui postule à une bourse doctorale dans le cadre de l'entente MES Égypte/UdeM

Consulter attentivement ce document fourni par la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) de l'Université de Montréal (UdeM)

Le candidat qui désire postuler un grade de doctorat à l'Université de Montréal doit déposer une demande d'admission en ligne et fournir les documents requis au plus tard le 1er février pour une inscription au trimestre d'automne suivant.

Avant de procèder au dépôt de la demande d'admission, le candidat lira avec intérêt les rubriques suivantes :

- · Consulter la liste des programmes ouverts
- · Vérifier les programmes contingentés
- Consulter le site des Étudiants internationaux pour connaître les formalités d'entrée et de séjour au Québec

1. Admission - conditions générales

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à un programme d'études de doctorat offert à l'UdeM, le candidat doit :

- a) posseder une connaissance suffisante du français parlé et écrit;
- b) posséder une connaissance suffisante de l'anglais et d'une autre langue, lorsque celle-ci est indispensable au programme d'études auquel il désire s'inscrire; dans certains cas, cette connaissance peut être évaluée au moyen d'un test dont la réussite est une condition d'admissibilité;
- c) satisfaire aux conditions d'admissibilité propres à chacun des programmes d'études.

Le doyen de la FESP peut imposer un test de connaissance du français au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou dont les études antérieures n'ont pas été faites en français.

Si, eu égard aux exigences du programme d'études, le résultat à ce test est trop faible, le doyen peut refuser d'admettre le candidat, ou admettre le candidat à la



condition que celui-ci obtienne un résultat satisfaisant dans une épreuve ultérieure de connaissance du français.

Le doyen de la FESP, sur recommandation du doyen de la faculté intéressée, du directeur du département ou du directeur du programme, peut également imposer tout autre test jugé nécessaire pour l'admissibilité à un programme d'études. Si, eu égard aux exigences du programme d'études, les résultats à ce test sont faibles, le doyen de la FESP peut refuser d'admettre le candidat.

Au besoin, l'étudiant pourra sulvre des cours de français langue étrangère une fois à l'UdeM. Dans le cas d'une demande d'admission dans un programme d'études où la maîtrise du français est une condition d'admission, le candidat devra subir le test de français international dans son pays d'origine.

Le Centre de communication écrite (CCE) coordonne la convocation au test de Français international (TFI) avec la moyenne exigée ou l'équivalent du DALF ou TEF basé sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR).

1.3 Conditions d'admissibilité à la bourse ductorale (MESE/Viders). Pour être admissible, le candidat doit :

- a. avoir un dossier de première classe;
- ètre titulaire d'un grade équivalent à la maîtrise de l'Université de Montréal (Magistr ou Master), et un dossier scolaire qui le classe parmi les meilleurs de son institution. De plus, l'étudiant doit démontrer qu'il a des aptitudes à la recherche reconnues par l'université d'origine et d'accueil (UdeM);
- c. présenter l'esquisse d'un projet de recherche;
- d. accepter qu'un professeur lui serve de directeur de recherche et le guide dans le choix de ses cours et dans son travail de recherche. Le choix du directeur de recherche doit dans certains cas être fait avant le début des études.

2. Procédure d'application :

2.1 Demande d'admission en ligne :

Le candidat devra compléter sa demande en ligne sur le lien : https://admission.umontreal.ca/admission/cycles-superieurs/demande-dadmission/ et payer les frais d'admission par carte de crédit VISA ou MASTERCARD.

2.2 Documents requis à fournir :

Le dossier complet d'une demande d'admission comporte des documents de base et des documents spécifiques à chaque programme d'études

a) Fiche d'identification

b) Acte de naissance

Acte de naissance ou le certificat de baptême ou un document officiel sur lequel apparaissent le nom légal, tous les prénoms, la date de

naissance, le sexe, le lieu de naissance (ville, pays), les noms et prénoms des parents (document original).

N.B. Si vous n'avez pas le document original, veuillez joindre une copie à votre demande d'admission et envoyer (voir adresse cidessous), dans les plus brefs délais, le document original.

c) Relevé de notes

Fournir un exemplaire du relevé officiel et final des résultats de toutes vos études universitaires, y compris celles faites dans des programmes non complétés, ainsi que tout document attestant l'obtention du diplôme ou du grade présenté à l'appui de la demande d'admission.

N.B.

- Si vous n'avez pas de documents officiels, veuillez transmettre une photocopie des relevés les plus récents et demander aux établissements concernés d'expédier les documents officiels au service de l'admission et du recrutement de l'UdeM (voir adresse ci-dessous).
- Si vous avez déjà fait des études à l'Université de Montréal, vous devez quand-même fournir le relevé de notes.

d) Documents additionnels

Il est essentiel de consulter la liste des <u>documents supplémentaires</u> exigés sur l'onglet « Admission et règlement » de chaque programme d'études.

e) Envoi des documents

Avant de procéder à l'envoi de vos documents, assurez-vous de joindre à ceux-ci la <u>fiche d'identification</u>. Cette fiche est essentielle pour que les services de l'UdeM puissent associer les documents reçus à la demande d'admission préalablement soumise.

State the sometime

Université de Montréal Admission / Numérisation C. P. 6205, succursale Centreville Montréal (Québec) H3C 3T5 Canada Est personne en partenue est reconomista

Admission / Numérisation Pavillon J.-A.-DeSève, 3" étage 2332, boul. Édouard-Montpetit Montréal (Québec) H3T 1J4 Canada

 f) Joindre une copie de votre demande d'admission à l'UdeM à votre dossier de candidature au Concours national égyptien des bourses doctorales.

Septembre 2017



Avis d'admission et lettre d'attribution de la bourse doctorale MESÉ Égypte- UdeM

À la suite de l'étude de votre dossier à l'UdeM, vous recevrez un avis officiel d'admission ou une lettre de refus. Si votre candidature est retenue pour la bourse doctorale MESÉ-UdeM, vous recevrez également une lettre d'attribution de la bourse.

N.B. L'admission au programme d'études postulé ne signifie pas votre admission à la bourse doctorale MESÈ-UdeM.

Si cet avis est positif, vous êtes responsable de:

- 1- remplir, s'il y a lieu, les conditions d'admissibilité;
- 2- vous adresser aux autorités québécoises pour obtenir un certificat d'acceptation du Québec et à l'Ambassade du Canada, pour un visa d'entrée;
- 3- préparer votre séjour à Montréal. À cet effet, consultez le site du Bureau des étudiants internationaux. <u>www.bei.umontreal.ca</u>

Note

- Il vous est recommandé de consulter le site de la Direction générale de la recherche http://www.recherche.umontreal.ca/, pour le choix d'un directeur de recherche. Ce site permet de repérer un professeur dont les recherches s'apparentent à votre projet de recherche.
- Vous pourrez également consulter le site des facultés et des écoles http://www.umontreal.ca/repertoires/facultes.html afin de mieux saisir comment se définit la discipline dans laquelle vous avez reçu une offre d'admission.



Entente de bourses doctorales entre le Ministère de l'Enseignement supérieur d'Égypte (MESÉ) et l'Université de Montréal (UdeM)

Bourses doctorales

1. Procédures de sélection des candidatures

(i) Ministère de l'Enseignement supérieur d'Égypte :

- Affichage de l'annonce et diffusion des formulaires de bourse auprès des étudiants dans les universités et hors universités le (ou vers) 15 novembre de chaque année;
- Soumission des candidatures aux universités d'attache qui classent les dossiers par ordre d'excellence et les acheminent au MESE.
- Réception des dossiers jusqu'au 31 décembre suivant, classement et vérification des pièces (voir section 2) incluant les lettres de recommandation des professeurs et des unités d'attache du candidat : les dossiers incomplets ou parvenus après délai ne seront pas pris en compte;
- Études des dossiers et sélection des candidats par le MESÉ.
- Le MESÉ tient compte du classement des institutions/universités.
- Le MESÉ s'assure que:
 - les postulants dont les candidatures sont présentées à l'Université de Montréal présentent un dossier scolaire qui les classe parmi les meilleurs de leur institution (voir critères de sélection section 4);
 - ii) la liste des candidats sélectionnés et leur dossier (formulaire de demande d'admission de chaque institution concernée dûment complété et documents à joindre à la démande) soient transmis au plus tard le 1^{er} février de chaque année à la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) de l'Université de Montréal (voir les coordonnées à la section 7). Le MESÉ envoie à l'Université de Montréal le double du nombre de bourses allouées soit 8 candidatures.
 - iii) les candidats ont complété une demande d'admission en ligne www.admission.umontreal.ca/admission/cycles-superieurs/demandedadmission/ et ont payé les frais d'admission avant le 1^{er} février.

(ii) Université de Montréal

À la réception des dossiers du MESÉ, la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) de l'Université de Montréal :

- étudie l'admissibilité des candidats à la bourse doctorale;
- transmet les dossiers aux unités concernées (Facultés, Départements) pour étude. Les étudiants doivent démontrer qu'ils ont des aptitudes à la recherche reconnues par l'UdeM;
- assure le suivi auprès des unités académiques;
- émet l'avis d'admission ou la lettre de refus, au plus tard le 1st avril de chaque année, qui est envoyé par courriel à chacun des candidats. Une copie est envoyée au MESE;



niversité (TT)
Faculté des Études Supérieures et Postdoctorales
de Montréal 2910, Edouard-Montpetit. Montréal, Québec H3T H7



 transmet aux étudiants sélectionnés les informations relatives aux obligations associées à la bourse doctorale.

2. Pièces à ajouter au dossier

- > La confirmation de la demande d'admission en ligne
- L'acte de naissance;
- > Les relevés de notes et diplômes;
- Une esquisse du projet de recherche;
- Trois lettres de recommandation/rapports d'appréciation (émis par des professeurs, directeur des études ou des programmes, responsables de département ou d'unité des institutions fréquentées par les candidats);
- Tous les documents supplémentaires exigés par chaque programme d'études http://fesp.umontreal.ca/fileadmin/Documents/International/documentsrequir ed.pdf

N.B. Sites à consulter :

- http://www.etudes.umontreal.ca/
- http://www.futursetudiants.umontreal.ca/fr/admission/index.html

3. Dates limites

L'annonce du programme de bourses tient compte des dates limites de dépôt des demandes d'admission à l'UdeM afin qu'un délai raisonnable soit accordé aux unités pour procéder à l'étude des dossiers des candidats et afin que la venue des boursiers s'harmonise avec le calendrier universitaire de l'UdeM.

- Affichage de l'annonce par le MESÉ: 15 novembre;
- Réception des dossiers par le MESÉ : 31 décembre;
- Envoi des dossiers sélectionnés à l'UdeM par le MESÉ : 1^{er} février;
- > Envoi des avis aux candidats et au MESÉ par la FESP : 1" avril.

4. Critères de sélection

- a. Avoir un dossier de première classe;
- Étre titulaire d'un grade équivalent à la maîtrise de l'Université de Montréal (Magistr ou Master), et un dossier scolaire qui le classe parmi les meilleurs de son institution. De plus, l'étudiant doit démontrer qu'il a des aptitudes à la recherche reconnues par l'université d'origine et d'accueil (UdeM);

5. Frais

Selon l'accord cadre, les deux parties conviennent de privilégier le principe des frais partagés :

Partie égyptienne :

Le MESE prendra en charge les :

frais de transport et de séjour;



de Montréal 2916, Edouard-Montpetit, Montréal, Québec H3T H7



- frais d'assurances (en 2017-2018, environ 972\$ facturés par année pour l'assurance santé <u>obligatoire</u> et 120 \$ par année pour l'assurance dentaire <u>non obligatoire</u>);
- > tout autre frais afférent à la scolarité et au séjour de l'étudiant;
- droits de scolarité de base.

Université de Montréal :

> L'UdeM assume les droits supplémentaires de scolarité.

6. Nombre de bourses accordées

> Pour l'UdeM :

Nombre de bourses accordées annuellement : maximum 4

7. Personnes contacts

Ministère de l'Enseignement supérieur d'Égypte :

Dr. Hazem I. Saleh
Directeur et conseiller culturel
Bureau des Affaires Culturelles et l'Éducation
du Consultat Général d'Égypte au Canada
1076-1 Place Ville-Marie
Montréal, Québec, H3B 4S6, Canada
Courriel : bcac@egypt-edu-can.net
Téléphone : 001 (514) 866-0239
Télécopieur : 001 (514) 866-0932

Université de Montréal :

Madame Kathleen Lennon Adjointe à la vice-rectrice adjointe aux études supérieures et à la doyenne Faculté des études supérieures et postdoctorales

Adresse Postale :

C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec, H3C 337 Canada

Adresse civique :

2910, Édouard-Montpetit Bureau 216, App. 11 Montréal, Québec, H3T 1J7

Canada

Téléphone : 00 1 (514) 343-6537 Télécopieur : 00 1 (514) 343-2252

Courriel

kathleen lennon@rumontreal.ca

Madame Naoual Samik Coordonnatrice - International et stages postdoctoraux Faculté des études supérieures et postdoctorales

Adresse Postale:

C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec, H3C 3J7 Canada

Adresse civique :

2910, Boul. Édouard-Montpetit Bureau 209, App. 10 Montréal, Québec, H3T 1J7 Canada

Téléphone : 00 I (514) 343 6111

poste 1547

Télécopie : 00 1 (514) 343 2252 Courriel :

naoual.samik@umontreal.ca